

# COMMUNE D'ARVIÈRE-EN-VALROMEY

## CONVOCATION

---

Conseil Municipal  
de la Commune d'ARVIÈRE-EN-VALROMEY

Mesdames les conseillères municipales,  
Messieurs les conseillers municipaux,

En application de l'article 4 du décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, les membres du conseil municipal sont priés d'assister à la réunion, qui aura lieu à la mairie, le vendredi 5 juin 2026 à 19h30.

Cette réunion, dont la date est impérative et définie par le décret précité, a pour objet d'élire les délégués titulaire(s) et suppléants de la commune en vue des élections sénatoriales. Les élections sénatoriales ont lieu le dimanche 27 septembre 2026 de 8h30 à 17h30 en préfecture de Bourg-en-Bresse.

Vous trouverez en pièces jointes le décret de convocation du 21 avril 2026, ainsi que l'arrêté préfectoral du 6 mai 2026.

Vous disposez de la faculté de donner pouvoir à un conseiller de votre choix en cas d'absence

Fait à Arvière-en-Valromey,  
Le 28 mai 2026

Le Maire,  
Pascale MARTINOD



